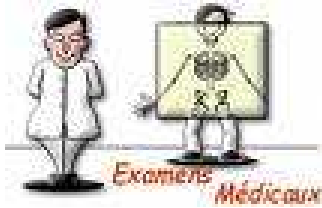


## Actions du médecin du travail



Surveillance annuelle de l'état de santé et de l'apparition toujours possible de contre-indication en recherchant l'apparition de symptômes ORL (rhinorrhée, obstruction nasale, épistaxis, sinusite), respiratoire (asthme, toux) ou cutanés (eczéma)

Examens complémentaires : radiographie pulmonaire, (radiographie des sinus ou scanner si besoin), Épreuve Fonctionnelle Respiratoire, audiométrie.



## En conclusion :

LES POUSSIÈRES DE BOIS : FACTEURS DE RISQUE DANS LA SURVENUE DES CANCERS DE L'ETHMOÏDE ET DES SINUS DE LA FACE.

- ☞ **Les signes d'alerte :**
  - nez bouché (en particulier la survenue d'une obstruction d'une seule narine est suspectée), saignements de nez inhabituel, écoulement du nez, trouble de l'odorat.
- ☞ **Les maladies professionnelles :**
  - Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois (tableau RG 47).
- ☞ **Il faut agir sur :**
  - La mise en œuvre et le bon fonctionnement de l'aspiration,
  - L'utilisation de produits moins dangereux
  - L'importance du port de masque antipoussières
  - L'importance du port de gants adéquats
  - Le nettoyage des locaux réguliers (par aspiration)



26-30, rue Denis Papin  
16022 ANGOULEME CEDEX

Téléphone : 05 45 69 70 02

Fax : 05 45 95 35 89

VOUS ETES SALARIE

*Risques liés aux  
poussières de  
bois chez le  
MENUISIER*



**Votre Médecin du travail :**

Docteur :

Téléphone :

*Quelques données : En France, en 2004, 104 affections provoquées par le bois ont été dépistées.*

## ► **Poussière de bois** (surtout chez les salariés d'atelier)

Lors des travaux de transformation du bois (sciage, rabotage, ponçage par exemple), les machines à bois produisent de la sciure, des copeaux et des POUSSIÈRES.

Les poussières de bois sont cancérogènes. Les poussières de feuillus (ex : hêtre, chêne... en particulier) seraient plus particulièrement cancérogènes.

Les travaux exposant le plus : finition au moyen d'outils portatifs sans aspiration et nettoyage de ces outils, balayage et utilisation de la soufflette, travail sur machines insuffisamment capotées ou avec aspiration insuffisante, ponçage.

Les poussières de bois sont à l'origine d'asthme, d'allergies (il s'agit souvent de bois exotiques), de fibroses pulmonaires et de cancers des cavités nasosinusiennes (cancer de l'ethmoïde).



### **Le formol (formaldéhyde) :**

Le formol est mutagène. On le trouve dans des résines et dans des colles. L'exposition simultanée aux poussières de bois et au formol (colle au formol, résine à base de formol) renforce le risque cancérogène nasopharyngé.



### **Poussières de bois :**

Mesure de l'exposition des salariés aux poussières de bois, mesures techniques (captage et aspiration des poussières au plus près de la source).

Pour le nettoyage des locaux, l'utilisation de la soufflette est à bannir, de même que le nettoyage par balayage à sec. L'aspiration est à promouvoir.



En complément : protection individuelle : utilisation d'un masque respiratoire filtrant anti-poussières (FFP3).

